



Direction Générale

Conseillers en exercice	43
Présents	29
Représentés	11
Absent	3
Votes	
Pour	39
Contre	
Abstention	
N.P.P.V	1

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité de la Préfecture de Créteil le

de la publication le

Département du Val de Marne Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal Séance du Mercredi 22 mai 2024

Le mercredi 22 mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 14 mai 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présent.e.s :

M. Mmes.: PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, LORES Monique, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, CHALBI Yacin, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, ALIROL Béatrice, POUDY Franklin, CHIRRANE El Arbi, FADLI Hafida, OMRANE Alain, CHASSAY Laurent, BOLLE Kristian, BOURVEN Julien, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE-MENGUE Terence, BENKAHLA Malika, GUILLAUD-BATAILLE Fabien,

Étaient représenté-e-s :

COELHO Vasco donne mandat à MARQUES Henrique LANTERNIER Lucie donne mandat à FRANCISOT Amandine COHEN Rachel donne mandat à DRUART Frédéric DIMNET Jocelyne donne mandat à OSTERMEYER Sushma BANCE Stéphane donne mandat à BOLLE Kristian BEZACE Mathilde donne mandat HACHE Bénédicte DESROCHES Damien donne mandat BOURVEN Julien FOURNIER Laura donne mandat à GAULIER Danièle SOMSOUK Billy donne mandat à SASU Hancès DESPRES Catherine donne mandat à AOUMMIS Hassan HUTIN Sébastien donne mandat à BALIAS Thierry

Étaient absent.e.s:

LEMOINE Nathalie FONDENEIGE Matthias DOS REIS Sabrina,

Secrétaire de séance :

SASU Hancès

Répartition de la subvention municipale aux associations locales et groupements locaux - année 2024

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif le 3 avril 2024, une enveloppe a été déterminée permettant d'attribuer des subventions aux associations locales et groupements locaux, au titre de l'année 2024.

Une première ventilation de cette subvention a été portée dans le document budgétaire mais l'intégralité de cette somme n'a pas été affectée, en attente des décisions prises par la commission Culture – Événements - Vie associative – Citoyenneté - Politique de la ville chargée de se prononcer sur l'attribution desdites subventions.

La présente délibération poursuit la répartition de l'enveloppe affectée à la vie associative.

Le conseil,

Oui, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 relatif aux compétences du Conseil municipal, et L 1611-4 relatif aux versements de subventions aux associations, Vu l'enveloppe budgétaire prévue pour les associations locales et groupements locaux,

Vu le budget primitif de l'exercice 2024, voté le 3 avril 2024

Vu l'avis de la commission Culture – Événements - Vie associative – Citoyenneté - Politique de la ville du 3 mai 2024,

DÉLIBÈRE

<u>Article 1er</u> – Décide de verser **aux associations et groupements locaux** pour l'exercice 2024 les subventions telles que figurant ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Subvention fonctionnement	Subvention de projet
ACTION SOCIALE ET DROITS FONDAMENTAUX	13 900	5 000
ASRL - Association de réinsertion par le logement	700	
Les Fleurs des navigateurs	1 000	1 500
Grain de sel	4 000	500
Ligue des Droits de l'homme	600	
Nouvelles Voies		3 000
Les Restaurants du cœur	4 000	
Secours Catholique	1 600	
Secours Populaire Français	2 000	
ANCIENS COMBATTANTS	2 900	1 550
AFMD - Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation	500	1 000
Amicale Château brillant	150	150
ARAC - Association Républicaine des Anciens Combattants	150	200
FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	1 000	
Société des Membres de la Légion d'honneur	200	200
Souvenir Français	Accusé de ré 266 en préfecture 094-219400223-20240524-DEL-2	1-044-DE
ULAC - Union Locale des Anciens Combattants	Date de téletransmission : 24/05/2 Date de réception préfecture : 24/	024 05/2024

Union Nationale des Combattants de Choisy le Roi/Thiais 32	300	0.000
CULTURE ET MEMOIRE	11 900	6 600
ACAFA - Association Choisyenne d'Amitié Franco-Algérienne	400	
(Les) Amis de l'orgue et de la Cathédrale		1 500
Association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de CLR	400	600
Atout Chœur	1 500	1 500
Collectif pour l'Histoire de l'esclavage	500	
Compagnie Vega	2 200	500
Ensemble Polyphonique de CLR	2 000	1 000
Lamicao Mind At Work	600	700
OTSI	6 500	- 700
EDUCATION POPULAIRE / FORMATION/ EMPLOI	9 150	2 400
Association Prévention Routière	450	
CLJ _Centre Loisirs Jeunesse 94/Association jeunesse police val de marne	2000	
	ACCENT COME	1000
Emmaüs la Friperie solidaire	2000	1000
FCPE - Fédération des Conseils des Parents d'Élèves - Guillaume Apollinaire	200	
Instruction et Partage	400	400
Lire pour Vivre	3000	ř
"Scouts et guides de France Groupes de Choisy le Roi -Thiais"	500	500
USJTO - Union Solidaires de Jeunes de toutes Origines	600	500
LOISIRS ET ANIMATION LOCALE	7 500	2 300
As Margens Do Lima	600	800
(La) Basse-Cour du Val de Marne	300	
Cabaret Vert	900	
Cultures du cœur	500	500
*	1 100	
Danses et Loisirs	500	
DMC - Digital Media Culture		
Kizzy et les artistes associés	500	500
Kundeba		500
Skaf	500	
Soget	500	
SRBA Société Régionale des Beaux-Arts	1 200	
Université Inter-âge	900	
LOGEMENT/CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	12 100	10 000
AAPMA Association Agréée Pratique et protection du milieu aquatique	500	500
AECE - Association d'éducation créative à l'environnement	1 000	500
Association de locataires de la résidence Claire Franck	400	800
Au Fil de l'eau	5 000	5 000
Choisy ta coop	2 000	1 000
CNL Lugo Sablière	500	
(La) Grande Maison dans la prairie	500	
(Le) Jardin partagé	SERVICE SERVICE	F00
Les butineuses	600	500
(Le) Lombric	Accusé de réception en préfectur	500
(Le) Lombric (Les) Résidents des Hautes Bornes	Accusé de réception en préfectur 194-219400223-20240524-DEL-2 Date de télétransingson : 24/05/2 Date de réception préfecture : 24/	500 24-044-DE 2024 1 200

SOLIDARITE INTERNATIONALE	800	1 500	
AAFV - Association d'Amitié Franco-Vietnamienne	600	500	
Enfance Espoir		500	
Yalla Bismillah	200	500	
PREVENTION/SANTE/HANDICAP	6 650	1 100	
Aides	1 300		
Association Stéphane Lamart	500		
(Un) Bouchon, une espérance	500		
Choisy ton chat	500		
Entraide et Santé	500		
France Alzheimer	300		
Protection pas à pattes	1 100	600	
(La) Santé à Choisy	450		
Sof i- Adfi 94 - Société Famille Individu - Associations de Défense des Familles et de l'Individu 94	500	500	
SOS Globi 94	500		
Union Nationale des Familles et Amis de Malades psychiques	500		
TOTAL	64 900	30 450	
AL ENVELOPPE ASSOCIATIONS		95 350	

<u>Article 2 – Décide de verser aux **syndicats** pour l'exercice 2024 la subvention telle que figurant cidessous :</u>

SYNDICATS	3 000	500
Union territoriale CGT Choisy le Roi/Thiais	3 000	500
TOTAL ENVELOPPE SYNDICATS	3500	

Article 3 - Dit que la dépense est prévue au budget de la commune.

Article 4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

Fait et délibéré en séance du 22 mai 2024

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA Maire de Choisy-le-Roi

> Accusé de réception en préfecture 094-219400223-20240524-DEL-24-044-DE Date de télétransmission : 24/05/2024 Date de réception préfecture : 24/05/2024